

COVID-19 : Nouveaux pays inclus dans la définition provinciale de cas suspect

26 février 2020

Bien que la définition de cas suspect de l'Agence de santé publique du Canada ne soit pas encore modifiée, la direction générale de santé publique (DGSP) du MSSS a étendu les zones à considérer pour les demandes de tests pour le SARS-CoV-2. Les zones désormais incluses comprennent **la Chine continentale, Hong Kong, la Corée du Sud, l'Iran, l'Italie, le Japon et Singapour**. L'outil de triage du MSSS a déjà été modifié pour refléter ce changement et la nouvelle version est en annexe. À l'avenir, la liste des pays à considérer pour le COVID-19 sera aussi maintenue à jour ici : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/liste-des-pays-mrsi.pdf>

Par ailleurs, nous vous rappelons que **lorsqu'un cas suspect est retourné à son domicile en attendant le résultat du test, il est important qu'il reçoive la consigne de rester en isolement jusqu'à ce que vous l'avisiez d'un résultat négatif.**

DÉFINITION DE CAS SUSPECT

Critères cliniques	Critères épidémiologiques
Fièvre ET/OU toux	Dans les 14 jours précédant l'apparition des symptômes : <ul style="list-style-type: none">• Avoir voyagé <u>en Chine continentale, à Hong Kong, en Corée du Sud, en Iran, en Italie, au Japon ou à Singapour</u> OU• Contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19 OU• Contact étroit avec une personne ayant une maladie respiratoire aiguë qui est allée dans l'un des pays nommés ci-dessus OU• Exposition en laboratoire à du matériel biologique contenant le virus SRAS-CoV-2

RECOMMANDATIONS

- 1. Identifier rapidement tout cas suspect de COVID-19 à l'accueil ou au triage**
- 2. Appliquer les mesures contre la transmission par contact et par voie aérienne, incluant la protection oculaire**
 - Isolement dans une chambre à pression négative ou, si non disponible, dans une pièce fermée ;
 - **Note** : Dans un milieu de soins où il n'est pas possible d'appliquer les mesures contre la transmission aérienne, on peut questionner un patient en appliquant les mesures contre la transmission par gouttelettes. Il devra toutefois être référé dans un milieu de soins approprié si des prélèvements sont indiqués.
- 3. Évaluer le patient pour valider qu'il s'agit d'un cas suspect de COVID-19**
 - Les manifestations les plus fréquentes du COVID-19 sont la fièvre et les signes et symptômes d'infection des voies respiratoires inférieures (toux, dyspnée, infiltrats à la radiographie pulmonaire) ;
 - Consulter au besoin un microbiologiste-infectiologue ;
 - En cas d'incertitude quant à l'exposition (critères épidémiologiques), consulter la Direction régionale de santé publique.
- 4. Signaler tout cas suspect de COVID-19**
 - Au service de prévention et de contrôle des infections de votre établissement ;
 - À la Direction régionale de santé publique.
- 5. Obtenir plusieurs spécimens respiratoires pour analyses par TAAN pour SRAS-CoV-2**
 - Prélèvements des voies respiratoires inférieures si possible ET des voies respiratoires supérieures (nasopharyngé et oropharyngé) à l'aide d'un écouvillon velouteux (« flocked swab ») ;
 - **Les prélèvements devront être envoyés au LSPQ pour analyse.** Pour plus d'information, consulter la lettre de l'INSPQ sur le Diagnostic de laboratoire d'une infection au nouveau coronavirus (SRAS-CoV-2) associé à la ville de Wuhan en Chine : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/lspq/lettre_annonce_nouveau_coronavirus_wuhan_2019-ncov.pdf

Pour plus de renseignements, consulter :

- DRSP – <http://santemontreal.ca/coronavirusCOVID-19>
- MSSS – [Liste des pays faisant l'objet d'une surveillance accrue](#)
- MSSS – [Coronavirus COVID-19 - Professionnels MI](#)
- OMS – [Novel Coronavirus \(COVID-19\) situation reports](#)

Accéder rapidement à nos appels à la vigilance, mises à jour et rappels à appelvigilancemtl.ca

Pour joindre le professionnel de garde en maladies infectieuses : **514 528-2400**, 24 h/7 jours

OUTIL D'ÉVALUATION POUR LES INFIRMIÈRES AU TRIAGE DES URGENCES

COVID-19, MALADIES RESPIRATOIRES SÉVÈRES INFECTIEUSES (MRSI) ET EBOLA – 2020-02-25

L'HYGIÈNE ET L'ÉTIQUETTE RESPIRATOIRES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES SELON LES PROTOCOLES

PARTIE 1 - TRIAGE POUR LE COVID-19

- Êtes-vous allé dans l'un de ces pays dans les quatre (4) dernières semaines [Chine continentale, Hong Kong, Corée du Sud, Iran, Italie, Japon ou Singapour]* ?
Si NON ⇒ passer à la PARTIE 2
- Avez-vous de la fièvre **OU** de la toux **OU** des difficultés respiratoires qui ont débuté durant votre voyage ou dans les 14 jours suivant votre départ ?
Si NON ⇒ passer à la PARTIE 2 | Si OUI ⇒ passer directement à la PARTIE 3 - PRISE EN CHARGE DES CAS SUSPECTS

PARTIE 2 - TRIAGE POUR LES AUTRES MRSI ET EBOLA

- Avez-vous présentement de la fièvre (> 38°C) ou des frissons ?
Si NON ⇒ fin du triage
- Avez-vous voyagé dans un des pays* faisant l'objet d'une surveillance accrue dans les trois (3) dernières semaines ?
Si NON ⇒ fin du triage

PAYS POUR MRSI

Arabie saoudite Émirats arabes unis Inde Jordanie Oman
Chine et Hong Kong Égypte Indonésie Koweït Qatar

PAYS POUR EBOLA

République démocratique du Congo

- Avez-vous une nouvelle toux ou un essoufflement aggravé ?
Si NON ⇒ fin du triage
 - Est-ce que ces symptômes sont survenus durant le voyage ou dans les quatorze (14) jours qui ont suivi le départ du lieu concerné ?
Si NON ⇒ fin du triage | Si OUI ou en cas de doute important ⇒ PARTIE 3 - PRISE EN CHARGE DES CAS SUSPECTS
- Souffrez-vous de diarrhée, vomissements, ou hémorragies **OU** d'une combinaison de symptômes comme fatigue, faiblesse, céphalée, douleur abdominale, myalgie, arthralgie, éruption cutanée ?
Si NON ⇒ fin du triage
 - Est-ce que ces symptômes sont survenus durant le voyage ou dans les vingt-et-un (21) jours qui ont suivi le départ du lieu concerné ?
Si NON ⇒ fin du triage | Si OUI ⇒ PARTIE 3 - PRISE EN CHARGE DES CAS SUSPECTS

PARTIE 3 - PRISE EN CHARGE DES CAS SUSPECTS

- Isolement (pièce à pression négative **OU** pièce fermée avec antichambre, si possible);
- Précautions additionnelles contact et aériennes : gants recouvrant les poignets, masque N-95, protection oculaire, blouse :
- Effectuer l'évaluation médicale et consulter le médecin microbiologiste-infectiologue de garde;
- Si le patient répond aux critères de maladie et aux critères d'exposition aviser :
 - le service de prévention et de contrôle des infections de l'hôpital;
 - le professionnel de garde en maladies infectieuses à la Direction de santé publique de votre territoire.



À manches longues pour COVID-19 et MRSI

Imperméable à manches longues pour Ebola

DGSP – 25 février 2020